

## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

### PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2020

---

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Notre-Dame-de-Montauban, à 19 heures 30 minutes, le 11<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille vingt (2020), à la salle des loisirs de Notre-Dame-de-Montauban, 411 rue Garneau.

À laquelle sont présents les membres du conseil:

Monsieur Serge Deraspe, maire  
Madame Martine Frenette, conseillère  
Madame Marjolaine Morasse, conseillère  
Madame Diane Du Sablon, conseillère  
Monsieur Donald Dryburgh, conseiller  
Madame Guylaine Gauthier, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

#### **1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 14 août 2020.
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance septembre 2020
- 1.5 Prolongement du contrat de travail de la technicienne en prévention incendie
- 1.6 FQIS - Petite caisse

#### **2 TRÉSORERIE**

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois d'août 2020
- 2.2 Acceptation du rapport final dans le cadre du programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (PGIAF) - Décret 403-2019
- 2.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

#### **3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 4.1 Déneigement virée des Mélodies
- 4.2 Contrat pour le déneigement du réservoir d'eau de Montauban

#### **5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Achat et installation d'un amplificateur cellulaire - station de pompage Montauban
- 5.2 Abattage d'arbres - station de pompage Notre-Dame

#### **6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **7 AUTRES SUJETS**

- 7.1 Varia
- 7.2 Point d'information du Maire
- 7.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 30 minutes)
- 7.4 Levée de l'assemblée

## **1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Serge Deraspe, maire. Madame Isabelle Denis, secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2020-09-108** Monsieur Deraspe fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Marjolaine Morasse et résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance du 11 septembre 2020 tel que proposé, en laissant le point Varia ouvert.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal du 14 août 2020.**

**2020-09-109** **CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2020 a été remis aux élus avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Diane Du Sablon et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance septembre 2020**

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE:

Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban fait la lecture des points d'intérêt public reçus dans la correspondance du mois d'août 2020.

Tel que convenu avec le conseil municipal, l'ensemble de la correspondance est déposé sans lecture intégrale après que les conseillers en ont pris connaissance.

### **1.5 Prolongement du contrat de travail de la technicienne en prévention incendie**

**2020-09-110** **CONSIDÉRANT** que le contrat initial de madame Kimberley Bédard, technicienne en prévention incendie, prendra fin le 30 septembre 2020 et qu'il y a lieu de prolonger ce contrat jusqu'au 31 octobre 2020.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marjolaine Morasse

Et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal autorise le prolongement du contrat de madame Kimberley Bédard dans les fonctions de technicienne en prévention incendie jusqu'au 31 octobre 2020;

**QUE** le maire, monsieur Serge Deraspe et madame Isabelle Denis, secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban le contrat de travail à intervenir.

**ADOPTÉE**

### **1.6 FQIS - Petite caisse**

**2020-09-111** Il est proposé par madame Guylaine Gauthier

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban autorise à créer une petite caisse au montant de 500\$ pour des fins de commodités administratives reliées aux dépenses courantes du projet FQIS et que le chèque soit émis au nom de madame France Lafleur, secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

## **2 TRÉSORERIE**

### **2.1 Autorisation des dépenses du mois d'août 2020**

**2020-09-112** Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par madame Marjolaine Morasse

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'août 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 174 371.52 \$.

**ADOPTÉE**

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses présentées dans la liste des comptes au 31 août 2020.*

---

*Isabelle Denis  
Secrétaire trésorière adjointe*

### **2.2 Acceptation du rapport final dans le cadre du programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (PGIAF) - Décret 403-2019**

**2020-09-113** **CONSIDÉRANT** que le décret 403-2019 s'applique aux sinistres réels ou imminents survenant avant le 31 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** les importantes pluies diluviennes survenues sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban le 4 août 2020;

**CONSIDÉRANT** que ces pluies ont causé des dommages importants sur le réseau routier municipal dont entre autres et de manière non limitative sur les chemins suivants : chemin du Lac des Pins, route de la Chûte-du-Huit, chemin Paquin, chemin de la Dame à Carol, chemin du Lac Brûlé, chemin du Lac-des-Trois-Camps, chemin du Lac Charest, etc. ;

**CONSIDÉRANT** que les dommages et la réclamation totalisent un montant de 27 092.24 \$ taxes en sus;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban désire se prévaloir de l'aide financière prévue dans le décret 403-2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marjolaine Morasse

Et résolu

**QUE** ce conseil accepte le rapport final au montant 27 092.24 \$ taxes en sus ;

**QUE** ce conseil demande au Ministère de la Sécurité Publique le versement de l'aide financière qui lui est dû selon sa population dans le décret du gouvernement.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.

### **2.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)**

### **3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

#### **4.1 Déneigement virée des Mélodies**

**2020-09-114** Il est proposé par monsieur Donald Dryburgh

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le mandat pour le déneigement de la virée des Mélodies pour 2020-2021 à monsieur Richard Verrette. Ce mandat représente un montant forfaitaire de 750\$.

D'autoriser madame Isabelle Denis, secrétaire-trésorière adjointe, à signer une entente avec monsieur Richard Verrette stipulant les conditions de ce mandat.

Et de faire parvenir copie de la présente résolution aux assureurs de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

#### **4.2 Contrat pour le déneigement du réservoir d'eau de Montauban**

**2020-09-115** Il est proposé par madame Diane Du Sablon

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le mandat pour le déneigement du réservoir d'eau à Montauban pour 3 ans, soit 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, à monsieur Lucien Lambert. Ce mandat représente un montant forfaitaire de 2 299.50\$, taxes incluses, par année.

**ADOPTÉE**

### **5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Achat et installation d'un amplificateur cellulaire - station de pompage Montauban**

**2020-09-116** Il est proposé par madame Martine Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser l'achat et l'installation d'un amplificateur cellulaire pour permettre la transmission de données à la station de pompage, secteur Montauban. Le mandat sera réalisé par Communication L.A.S. au montant de 499\$ pour l'amplificateur et 2h30 de temps au taux horaire de 60\$, taxes en sus, selon la soumission du 3 septembre 2020.

**ADOPTÉE**

#### **5.2 Abattage d'arbres - station de pompage Notre-Dame**

**2020-09-117** Il est proposé par madame Marjolaine Morasse

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le mandat à Élagage LB S.E.N.C. pour l'abattage de deux arbres menaçant le bâtiment, incluant le dégagement de fil et déchiquetage des branches à la station de pompage secteur Notre-Dame, au montant de 1 350\$, taxes en sus, selon la soumission datée du 6 septembre 2020.

**ADOPTÉE**

**6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**7 AUTRES SUJETS**

**7.1 Varia**

**7.2 Point d'information du Maire**

**7.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 30 minutes)**

**7.4 Levée de l'assemblée**

**2020-09-118** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par madame Marjolaine Morasse et résolu que la séance soit levée à 21h49.

**ADOPTÉE** à l'unanimité par les conseillers.

---

Monsieur Serge Deraspe  
Maire

---

Madame Isabelle Denis  
Secrétaire trésorière adjointe

*" Je, Serge Deraspe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal" En foi de quoi je signe ce 14 septembre 2020.*